

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER

128, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

GERMAINE BERTON ACCUSE L'“ACTION FRANÇAISE”

Face à la Meute

Fièvre et douce elle a affronté résolument la meute. Elle est venue dans cette salle d'Assises, remplie soigneusement de tous ses ennemis, de tous les ennemis du Proletariat qu'elle aime, tout simplement et sans rien renier d'elle-même, rien, depuis le meilleur de son âme courageuse et de son esprit volontaire jusqu'aux faiblesses de son corps de jeune fille tourmentée par la vie brutale des hommes sociaux.

Elle est venue et elle a dit ce qu'elle avait voulu, ce qu'elle n'avait pas pu faire. Elle a dit son affection comprimée depuis l'enfance jusqu'à ses vingt ans sans amour. Elle a dit tous ses grands espoirs refoulés par les coups répétés de la misère et de la trahison. Elle a dit la flamme inextinguible de sa foi dans l'individu et son horreur des monstres d'Autorité qui poussaient sans répit les êtres humains aux carnages de la haine.

Elle a dit tout cela et sa dure volonté d'accomplir elle-même la fin de ce cauchemar.

Elle s'est montrée telle qu'elle était à l'heure de son acte : impatiente d'en finir avec la hantise des millions de victimes de Léon Daudet, qui semblaient lui crier : « Venge-nous ! »

Pour atteindre l'effroyable provocateur à tous les crimes de l'Etat, elle a tué le lieutenant que le lâche général envoiait à sa place au front de bataille. Marius Plateau est tombé sous ses balles.

Ah ! certes, elle a eu — elle qui hait le meurtre — le dégoût de devoir tuer. Mais elle s'est dit hier — comme au lendemain de l'attentat — sans regret, car elle ne cesse de penser à tous ceux

qui sont morts au poteau d'exécution, à tous ceux qui subissent la torture du bagne, par la volonté des gens d'Action Française. Et Marius Plateau était le chef des Camelots du Roi.

Germaine Berton ne demande la piété de personne. Elle n'essaie pas d'attendrir sur son sort. Elle exige bien plus que cela.

Aux gens qui osent parler au nom de la justice, et qui veulent exercer solennellement la justice, elle déclare :

« Comprenez-moi. Aimez-moi telle que je suis : impitoyable pour les horreurs de mes frères les hommes de bonne volonté, impitoyable pour que soit brisée l'action des monstres de guerre et de fascisme ; impitoyable contre ces êtres sans pitié, avides d'épouser sur les ruines de notre jeunesse le triomphe de leur pourriture. Comprenez-moi telle quelle. Et me sauvant, sauvez aussi la vie de vos propres enfants que guette la guerre prochaine. »

La voix de Germaine Berton, hier, s'est fait entendre, nette et pure, bien au-dessus de cette salle, vers tous ceux qui suivent avec angoisse l'issue de ce procès. Cependant, on sentait, dans la salle même, comme un grand étonnement, bien proche de l'admiration, s'emparer des esprits les moins bien disposés à l'égard de l'anarchiste. Du respect enivrait les yeux des magistrats eux-mêmes.

Comment un Léon Daudet pourra-t-il, dans cette atmosphère créée par l'idée pure de Germaine Berton, se permettre d'ouvrir les égouts de sa haine charognarde ?

L'osera-t-il demain ?

LES DEBATS

Dans les Couloirs

Dans les couloirs du Palais de justice, une grande animation règne. De nombreux camarades ont répondu à l'appel du *Libertaire*. On remarque, surtout, les gars du bâtiment, des Jeunesse anarchistes et syndicalistes ; quelques membres des Jeunesse communistes se sont joints à eux.

Ils donnent tous une impression de force calme et décidée.

Les camelots du roi passent tranquilles et sages. Durant toute l'après-midi, aucun incident ne se produira et les débats se poursuivront dans le calme.

Avant l'Audience

Est-ce une audience publique ? Les portes sont sévèrement gardées et, à part la presse, les témoins et les avocats, on ne remarque guère dans la salle que des figures d'« à côté », mouches et guêpes de tout acabit. Ah ! les pauvres copains qui espéraient, en ce jour, revoir leur chère Germaine ! Ils doivent être bien déçus ! Et elle aussi qui ne reconnaîtra pas beaucoup de figures de connaissance dans cette salle ridiculement officielle !

La Cour !

Midi 45... Les horribles pantins rouges font leur entrée. Ce sont : le président Presارد et ses assesseurs. En raison de la longueur probable du procès, l'avocat général Sens-Olive demanda l'adjonction de deux jurés supplémentaires et d'un magistrat adjoint à la Cour.

Germaine entre !

Tout à coup, un ordre bref du président : « Faites entrer l'accusée ! »

Et Germaine Berton entre. Tout de suite elle nous apparaît très amaigrie, les traits tirés, mais toujours ferme, affrontant avec courage la justice bourgeois.

Elle est vêtue de gris avec un col blanc et sur sa robe pend une lavallière.

Dans ses cheveux courts, rejettés en arrière, un ruban vert.

L'interrogatoire d'identité

Le président s'adressant à Germaine Berton :

- Votre nom ?
- Germaine Berton.
- Votre profession ?
- Sans profession.
- Votre domicile ?
- Sans domicile.
- Votre âge ?
- Vingt ans.
- Votre lieu de naissance ?
- Puteaux.

Le greffier donne lecture de l'arrêt de renvoi de la Chambre des mises en accusation et de l'acte d'accusation.

Par les passages que nous en reproduisons ci-dessous, nos lecteurs verront que

la justice officielle de la République a repris à son compte les infamies calomniées inventées à plaisir par les gens du Roy contre notre bonne camarade Germaine Berton :

Germaine Berton naquit à Puteaux en 1902. Son père était constructeur mécanicien, sa mère institutrice libre et elle avait dix ans quand ses parents l'emmenèrent habiter Tours. C'est là qu'elle perdit son père, en 1919, et, peu après, sans s'inquiéter de ce que sa mère était devenue, elle commença à fréquenter les milieux révolutionnaires de Tours, s'y comportant bientôt en anarchiste militante déterminée.

En 1921, l'accusée vient se fixer à Paris et y réside depuis lors, à peu près sans interruption, vivant dans la société des anarchistes et préférant au lieu de s'assurer par le travail des ressources honorables subsister misérablement des libéralités incertaines de divers camarades libertaires dont elle devenait la maîtresse passagère.

Aussi bien, elle n'a pas cessé de revendiquer, avec une orgueilleuse prétention, sa responsabilité intégrale ; bien loin de régreter l'acte abominable qu'elle a commis, elle ne songe qu'à s'en glorifier.

Presque partout où a passé l'accusée, elle a laissé le souvenir d'une fille violente, vaniteuse, paresseuse, malpropre, de mœurs dissolues et malhonnête au point de vue de la simple probité.

Le président fait connaître à Germaine Berton qu'elle est inculpée d'assassinat.

L'Appel des Témoins

Puis, sur un ordre, le greffier procède à l'appel des témoins à charge et à décharge.

Si MM. Real del Sarte et Pujo sont là, M. Léon Daudet brille par son absence.

Par contre, de nombreux militants, cités tant par la défense que par l'accusation, répondent à l'appel de leurs noms.

On voit se retirer dans la salle des témoins : la bonne Séverine, Georges Pioch, Pierre Hamp, Ernest Judet, Vician Mérie, Gouttenoire de Toucy, Marcel Cachin, Vailant-Couturier, Frossard, Lecoin, Noël Garnier, Jean Longuet, Madeleine Colomer, Dudilieux, Urbain Gohier, le général Sarrai, etc...

Le président indique aussitôt que tous les témoins à décharge peuvent disposer de leur temps, car, sans doute, ne seront-ils pas interrogés avant jeudi.

Quant aux témoins à charge, il est possible qu'en entende aujourd'hui, mais bien peu.

Un incident

Avant que commence l'interrogatoire, M^e Henry Torrès demande la parole :

— Je voudrais, monsieur le président, dit-il, vous poser une question. Dans le

dossier d'« association de malfaiteurs », qui est clôturé par un non-lieu, figurent deux pièces cotées 75 et 76, qui ne portent aucune signature, aucune indication d'origine, aucun enregistrement, en un mot aucun identité judiciaire. D'où viennent ces pièces ?

Le président. — M. Joly m'avait signalé la présence de ces deux pièces. J'ai fait demander à ce sujet des explications à M. le juge d'instruction. Celui-ci m'a répondu que ces pièces lui avaient été remises par M. Real del Sarte qui les tenait d'une Mme Doucher.

— car ce n'est pas moi qui l'ai quittée, c'est elle, — je travaillais encore à Saint-Pierre-des-Corps. A partir de ma onzième année, je n'ai jamais reçu un baiser de ma mère.

— Lorsque ma mère m'a quittée, j'étais toujours à Saint-Pierre-des-Corps, chez ma tante.

— Un jour, en rentrant, ma tante me dit : « Ta mère est partie. Elle m'a dit qu'elle n'avait pas le temps de l'embrasser. »

— Et, depuis, je n'eus plus aucune nouvelle de ma mère. »

du Parti communiste pour actes d'indélicatesse commis au préjudice de « camarades d'idées ».

Germaine Berton. — C'est à tort que le brigadier Ballerat a prétendu cela. J'ai demandé en vain que l'on recherchât les collections du *Réveil*, où ma démission a été insérée. J'ai quitté librement le Parti communiste, car je n'avais pas adhéré à Moscou qui voulait subordonner le syndicalisme et le placer à la remorque d'un gouvernement.

— Du reste, les témoins de Tours précisent les faits. »

Le président. — Vous vous liez ensuite avec des anarchistes : MM. Lecoin, Larapide, Marie Morand... »

Germaine Berton. — Je me suis liée à tous les camarades du *Libertaire*.

Le président. — Vous avez été arrêtée pour outrages aux agents et vous avez été condamnée par la treizième chambre à trois mois d'emprisonnement et vingt-cinq francs d'amende.

Germaine Berton. — Ce n'étaient pas des agents que j'avais « outragés », mais un officier ministériel.

Le président. — Vous aviez été réclamer au commissariat du Pré-Saint-Gervais des papiers vous appartenant. On n'a pas trouvé ces papiers.

Germaine Berton. — On n'a pas voulu les trouver.

Le président. — Alors, vous avez traité de menteur le commissaire et vous l'avez giflé !

Le président fait ensuite mention d'une lettre écrite à Mme Bernain de Ravasi par Germaine Berton et dans laquelle notre camarade entretenait cette dame de sa situation douloureuse qui l'avait contrainte à recourir à l'avortement.

Germaine Berton. — C'était une lettre privée. Dans une lettre, on peut écrire ce que l'on veut !

Le président. — En sortant de prison, vous vous trouviez dans une pénurie complète. Alors, avez-vous cherché du travail ?

Germaine Berton. — Mais certainement.

Le président. — Charles d'Avray vous a recueilli fin décembre.

Germaine Berton. — Rapportez-vous à la déposition d'Avray.

Le président. — De quoi viviez-vous ?

Germaine Berton. — Je vivais grâce à la solidarité des anarchistes.

Le président. — Vous avez détourné des mandats quand vous étiez administrateur du *Libertaire*.

Germaine Berton. — Je ne l'ai jamais été. J'ai quitté le *Libertaire* un moment, à cause de divergences d'idées au point de vue social.

Le président. — Dans une autre lettre à M. Allard, vous avez dit...»

Germaine Berton. — Ces lettres étaient une feinte. Je savais, d'autre part, que certains policiers avaient prétendu que j'avais détourné de l'argent.

Le président. — En juin 1922, vous avez été condamnée pour vol et recel. On a trouvé sur vous, dans votre corsage, un poignard.

« En septembre 1922, vous vous remettez à travailler. M. Coste, votre patron, donne des renseignements favorables sur vous : « Un modèle de conduite et de travail », dit-il.

— Mais M. Coste vous congédie pour votre manque d'honnêteté, parce que vous avez trompé sa confiance...»

— Vous avez aussi, dans une lettre adressée par vous à la supérieure de l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres, demandé un secours.

Germaine Berton. — J'appelle ça une faiblesse, et je la revendique comme tout ce que j'ai fait.

Le président. — Vous sonniez aussi à la porte des Dames Protestantes.

Germaine Berton. — Je le reconnaiss.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre à M. Coste dans laquelle Germaine Berton écrivait :

« Si un jour celle que la police appelle la « Vierge noire » commet un crime et va à l'échafaud, souvenez-vous d'elle. »

Le président. — Vous étiez, dès lors, décidée à commettre un crime ?

Germaine Berton. — Non ! le ton de ma lettre était naturel. Il était d'une anarchiste individualiste.

Les refuges

Le président. — Vous aviez demeuré rue Pierre-Nys. Le 13 décembre, vous avez été démenée rue Lécyer, chez Gohary, dit « Harmant ». Vous l'avez quitté pour aller vivre quelques jours chez Ch. d'Avray.

Vous avez passé deux jours chez Boucher, dit « Rondel ».

Germaine Berton. — Si on trace de mes passages, cela ne compromettrait en rien les personnes avec qui j'ai vécu.

Le président. — Bien qu'âgée de vingt et un ans, vous étiez, depuis longtemps déjà, une anarchiste militante déterminée, ardente et agissant en voie de l'action individuelle.

« Dans la chambre de Gohary, on a trouvé de mes papiers une brochure : *De l'acte individuel à l'action collective* : « L'essentiel c'est le résultat qui doit être complet pour réaliser de salutaires exemples... »

« Elevée dans des conditions fâcheuses,



Germaine BERTON

M^e Torrès. — Je ne déposerai aucune conclusion à ce sujet,

d'un caractère froid en apparence, mais au fond ardent.

« Vous avez été de la théorie au fait. Avant le 20 janvier, vous n'aviez aucun rapport avec l'*Action française*? »

Germaine Berton. — Aucun.

Le président. — Vous avez demandé le 20 janvier à être reçue par Léon Daudet, soi-disant pour le prévenir d'un attentat dont il était menacé.

« Vous avez été 31, rue de Bellechasse, domicile de la mère de Léon Daudet, Mme Alphonse Daudet, où l'on vous a dit qu'il demeurait 31, rue Saint-Guillaume. Là, on vous a dit qu'il ne recevait qu'à l'*Action française*. »

« Pourquoi avez-vous écrit à M. Léon Daudet cette lettre? »

Germaine Berton. — C'est parce que je savais bien qu'on recevait à l'*Action française* les fratrices à bras ouverts.

Le président. — Alors, vous avez joué le rôle de trahie!

Germaine Berton. — Oui, monsieur, je l'ai joué.

Le président demande au greffier de lire la lettre qu'écrivit Germaine Berton à M. Allard, beau-frère de M. Léon Daudet.

(Dans cette lettre, elle raconte sa vie et se dit dégotée de l'anarchie, prête à tâcher les anarchistes et décidée à faire des révélations.)

Germaine Berton. — J'ai écrit cette lettre pour inspirer confiance à l'*Action française*.

Le président. — Vous avez donné, la première fois, à MM. Allard et Plateau, des renseignements qui ne leur semblaient pas nécessaires.

Germaine Berton. — Pour des policiers d'*Action française*, c'était naturel.

Le président. — Vous ne connaissiez pas la personnalité de Plateau?

Germaine Berton. — Allons donc, M. Allard m'a dit : « Mademoiselle, nous allons vous recevoir un instant. Je vais vous présenter M. Plateau qui est le grand chef des tâcherons du roi. »

Le président. — Vous étiez venue pour assassiner M. Léon Daudet?

Germaine Berton. — Oui, monsieur.

Puis, se tournant vers les jurés, elle leur dit tout :

— Messieurs les jurés, j'ai déjà déclaré que je rendais responsable l'*Action française* de l'assassinat de Jaurès et d'avoir développé l'animosité et la haine, non seulement entre les nations, mais encore entre les Français.

« Les royalistes ont employé tous les moyens : calomnie, faux, escroquerie, assassinat. »

Après s'être opposé plusieurs fois contre l'amnistie, Léon Daudet voulait l'occupation de la Ruhr et la marche sur Berlin.

J'ai pensé alors que les combats allaient recommencer par la faute de l'*Action française*. En 1914, j'avais vu les soldats partir. Je les ai vus revenir en permission, crottés, boueux, à Tours, s'affairer de fatigue sur un trottoir, alors que des officiers, brillants, sanglés dans leurs uniformes, sablaient le champagne aux terrasses. J'ai vu l'orgie de certains gradés à qui la rue appartenait.

« J'ai vu les mutilés de la guerre, mais ce qui m'indignait par-dessus tout, c'était l'attitude de Daudet qui voulait provoquer la guerre civile afin d'instaurer le régime royaliste.

Tours, j'ai vu aussi l'orgie et la débauche de certains gradés auxquels les vieillards et les enfants devaient céder le pas.

« Je me suis révoltée parce que j'ai évqué les 1:500 morts. Alors, dans mon angoisse, l'idée m'est venue de tuer l'ennemi de la classe ouvrière — ma classe — et l'ennemi aussi de votre République à vous, messieurs les jurés. »

« J'ai essayé d'atteindre Daudet, mais Daudet n'est jamais à l'avant. Il fait toujours marcher les autres devant. »

M. Daudet étant introuvable, je lui écrivis la première lettre. A 5 heures, je me présentai à l'*"Action française"*. M. Allard revint avec ma lettre dépliée à la main, en me disant qu'on allait me recevoir dans quelques instants, en m'annonçant que je me trouverais en présence de M. Plateau, le grand chef de la ligue d'*Action française*.

« Je connaissais déjà Plateau depuis 1916 où je l'avais vu à Tours. Quelques jours avant, le 22 janvier, M. Daudet avait parlé de son fidèle Plateau. »

« Je fus introduite par un couloir étroit, sorte de « sourcière ». »

« Mes deux interlocuteurs me semblaient assez sceptiques lorsque je leur exposai mes projets. Je leur dis que les anarchistes possédaient des lettres sur la vie intime de M. Léon Daudet. »

— Il s'en fuit, répondit M. Plateau. Qui est-ce qui pourrait bien publier ça! D'ailleurs Daudet tient presque tous les journaux. »

Quant aux révélations, Plateau dit qu'il connaît tout cela et même beaucoup plus.

Plateau lui conseilla de lui téléphoner si elle savait autre chose.

Et elle partit.

Elle fut dans l'*"Action française"*, l'appel pour la messe anniversaire de Louis XVI à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Germaine Berton poursuit son récit. Elle va visiter à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois le jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.

J'y allais, pensant trouver Daudet. Je le vis pas : mais j'aperçus Maurras et lorsqu'il quitta l'église, je le suivis, crispant ma main sur mon revolver, mais il était trop escorté. Je renonçai à le tuer. J'allai dans les rues, sans savoir où. L'enquête a recherché où j'avais déjeuné ce jour-là. Ah! bien, oui! il s'agissait de déjeuner! Je n'avais pas faim ; par exemple, j'avais très soif. Le sang me battait aux tempes. J'entrai dans un café, demandai une menthe à l'eau et rédigeai ma lettre à M. Plateau. Puis qu'est-ce que j'ai fait? Je ne saurais le dire. J'étais fort troublée. J'en ai perdu le souvenir. Cependant quand j'y pense, quelque chose paraissait me guider. Je me rendis à l'*"Action française"* : je remis ma lettre que j'avais écrite à l'adresse de Plateau. Un garçon me proposa d'attendre dans le salon.

« Je fus reçue par Plateau et Jacques Allard. Plateau était assis, à gauche, en face de sa table de bureau. — Vous avez tort, lui dis-je, de ne pas prêter attention à ce que je vous dis. Mes révélations offrent pour vous un gros intérêt. Les anarchistes sont plus forts que vous ne le pensez. »

« Je vous répète, il y a danger. Je juge

utile de voir M. Daudet. Je préciserai davantage devant lui.

« Marius Plateau me regardait attentivement. »

— Il n'y a rien à craindre pour Daudet, fit-il négligemment. »

« Puis il essaya d'obtenir des renseignements sur les groupements anarchistes et sur un homme brun, au teint olivâtre, âgé de 28 ans, dont il ne se rappelait pas le nom.

« Il me parla ensuite de l'A.R.A.C., et dit qu'il nourrissait une grande animosité contre elle. Il me parla dans de tels termes de tous mes carnavalesques que je sentis le sang battre à coups précipités dans mes artères. Les larmes me montraient aux yeux. Je serrais les poings. C'est alors que l'idée me vint de l'abattre, idée bien inscrite d'abord.

« Voyant qu'il ne parviendrait à rien, il eut l'idée d'aborder la question pratique. »

— Combien voulez-vous ? Votre prix? »

« Je me sentis affolé. On aurait dit qu'il avait le dessin de m'exaspérer davantage. J'avais hâte que tout cela finisse. Mon exaspération fut elle que je voulais la fin. Je me souvins des crimes des camelots du roi qui, dans des réunions, n'hésitaient pas à frapper sur les êtres sans défense. Ainsi, je me trouvais devant le chef de ces voyous de la haute. »

Plateau alla vers la porte. Je tirai.

« Marius Plateau se précipita pour ouvrir la porte. Il était tourné, m'offrant le dos. Mon revolver était tout armé. Je tirai. Il se retourna, me faisant face, voulut se jeter sur moi, m'arracher mon arme. Dans l'exaspération où je me trouvais, je continuai à presser du doigt sur la détente et Plateau, reculant pas à pas devant moi, franchit la porte.

« Dans un éclair, je pensai que j'étais anarchiste, et je ne voulais pas comparaitre devant une justice dont je ne reconnaissais pas les lois. »

Et dans un élan sublime :

— La mort ! Ah quelle délivrance ! Je tirai sur moi, mais ne réussis qu'à me blesser.

« J'entendis comme dans un rêve, de grands cris, une galopade, des portes qui claquaient. « Fermez les portes, ne laissez sortir personne », cria-t-on. Puis des jeunes gens arrivèrent vers moi. — C'est elle qui a fait cela ! Ah ! la saleté !

Messieurs les jurés, vous connaissez la suite... »

Germaine Berton a parlé d'une voix posée, mais énergique.

Parfois, elle fut émouvante et ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'orf pensait à l'immense sacrifice consenti par cette toute petite jeune fille... »

L'audience, vers 3 h. 15, fut suspendue pour un quart d'heure.

Reprise de l'Audience

Après une demi-heure de suspension, l'audience est reprise.

Le président va poser quelques questions à Germaine Berton, afin de lui faire préciser sa déclaration.

— Vous vouliez voir Léon Daudet. Selon vos propres termes vous vouliez « que les cloches qui avaient sonné la Saint-Barthélemy sonnassent le glas de sa mort. Mais c'est Marius Plateau que vous avez demandé. »

Germaine répond : « Oui, puisque c'était lui qui l'envoyait, quand je demandais à Léon Daudet. »

Maurras est très rosse

Le président. — Mais que vous a dit Plateau quand vous vous êtes trouvés seuls?

Germaine. — Il m'a dit : Vous ne verrez pas plus Maurras que Daudet. D'ailleurs, vous savez, Maurras, quand il ne connaît pas les gens, il est très rosse. »

Le président. — Et puis?

Germaine. — J'ai précisé déjà que Plateau m'avait demandé des renseignements sur le Comité de Défense sociale.

Le président. — Pourquoi a-t-on trouvé, sur la lettre que vous aviez fait remettre à Plateau, les noms de Castet et de Baril écrits de votre main?

Germaine. — Je n'en sais rien. Quant à moi je ne lui ai parlé à aucun moment ni de Castet, ni de Baril.

D'où venait le revolver

A ce moment le président recommande à sa façon, d'après le compte rendu du commissaire, d'après le résultat du drame, et comme il rappelle les paroles qu'on a prêtées à Germaine : « Dites au Parti anarchiste qu'il fait mon devoir », Germaine rétorqua : « J'ai dit : Dites aux anarchistes et non au Parti anarchiste ce qui n'aurait aucun sens. »

Revenant sur la scène tragique, le président demande :

— Avez-vous quelque chose à ajouter à votre récit de tout à l'heure?

Germaine répond : « Rien. »

Mais le président insiste :

— Comment avez-vous tiré de coups de revolver?

Germaine. — Oh ! vous savez, dans ces circonstances-là...

Le président. — Vous aviez votre revolver tout à coup?

Germaine. — Oui, je l'avais armé le matin.

Le président. — D'où venait votre revolver?

Germaine. — J'estime que la provenance du revolver n'a rien à voir avec mon affaire. D'ailleurs j'ai déjà déclaré que c'était un ami qui me l'avait donné.

Le président. — Un témoin, M. Dubochet, collaborateur de l'*Action française* affirme qu'il vous a entendue dire : « On m'a donné ce matin. »

Germaine. — Qui allez-vous croire, vous chargé de rendre la justice, le commissaire de police de votre gouvernement ou un commissaire occasionnel de l'*Action française*?

Le président. — Dites-nous le nom de celui qui vous a donné le revolver.

Germaine. — A quoi bon créer des ennemis à qui ne savait rien de mes projets ! Je prends toute la responsabilité de mon acte. Quant à moi je ne tiens pas à la vie. Demain les royalistes peuvent me tuer. Je me défendrai mais sans peur de la mort.

« Je fus reçue par Plateau et Jacques Allard. Plateau était assis, à gauche, en face de sa table de bureau. — Vous avez tort, lui dis-je, de ne pas prêter attention à ce que je vous dis. Mes révélations offrent pour vous un gros intérêt. Les anarchistes sont plus forts que vous ne le pensez. »

Elle voulait tuer Daudet

Le président. — Vous avez déclaré tout d'abord que vous aviez voulu tuer Léon Daudet parce que vous le considérez comme l'ennemi le plus acharné du Proletariat — et que vous vous étiez rendue à la

messe de Saint-Germain-l'Auxerrois dans cette intention.

« Mais vous avez déclaré au commissaire de police qui vous a interrogé aussitôt après l'attentat, que vous avez eu l'intention de tuer Plateau, faute de Daudet.

Germaine Berton. — J'ai été interrogé trois fois à l'hôpital : une fois par le commissaire de police ; deux fois par le juge d'instruction. Je n'ai rien signé. Ces déclarations que l'on me prête n'ont aucune valeur. Elles ne portent pas ma signature. « Quand j'ai été sur pied, j'ai demandé à donner des précisions sur certains points qui n'étaient pas exacts. En réalité je ne suis pas venue à l'*Action française* avec l'idée de tuer Plateau. Ce n'est qu'au cours de mon entraînement avec lui que l'idée de le tuer m'est venue.

Le président. — C'est au cours de votre conversation avec Plateau que vous vous êtes rendu compte de son rôle et que vous avez eu logiquement l'idée de vous rabattre sur lui... »

Germaine Berton. — Nous sommes dans un siècle où l'élasticité des consciences est à la mode. Je ne suis pas de siècle-là. Rien ne m'empêche pas de dire toute ma pensée et de parler avec franchise.

Le lundi 22 janvier, je venais de Saint-Germain-l'Auxerrois avec mon revolver en poche. Je n'ai pas mangé et je suis venu directement à l'*Action française*.

Le président. — S'il est vrai que vous n'êtes pas revenue la deuxième fois avec l'intention de tuer Plateau, pourquoi êtes-vous venue avec un revolver dans votre sac?

Germaine Berton. — Je vous rappelle que je suis venue directement de Saint-Germain-l'Auxerrois à l'*Action française*, à l'*Action française*.

Le président. — Vous avez dit : « Je m'étais juré de ne pas comparaitre devant les juges », vous avez donc l'intention de tuer Plateau?

Germaine. — Mais non ! Je voulais tuer Daudet.

Le président. — Quand en avez-vous eu l'intention?

Germaine. — Au moment de l'occupation de la Ruhr. Quando j'ai eu l'action menée par Daudet contre les révolutionnaires qui s'opposaient, au retour de la guerre, quand j'ai vu que le gouvernement suivait Daudet pour faire emprisonner les communistes, mon indignation m'a soulevée. Léon Daudet voulait satisfaire ses vengeances personnelles et ses haines en faisant verser le sang du peuple. Ce monsieur, qui personnellement n'aime pas faire la guerre, voulait provoquer des massacres à la fauve des vertus dont Jaurès fut mortellement blessé !

Le président. — Vous avez dit : « Je m'étais juré de ne pas comparaitre devant les juges », vous avez donc l'intention de tuer Plateau?

Germaine. — Mais non ! Je voulais tuer Daudet.

Le président. — Quand en avez-vous eu l'intention?

Germaine. — Au moment de l'occupation de la Ruhr. Quando j'ai eu l'action menée par Daudet contre les révolutionnaires qui s'opposaient, au retour de la guerre, quand j'ai vu que le gouvernement suivait Daudet pour faire emprisonner les communistes, mon indignation m'a soulevée. Léon Daudet voulait satisfaire ses vengeances personnelles et ses haines en faisant verser le sang du peuple. Ce monsieur, qui personnellement n

A travers le Monde

AFGHANISTAN

Suivant l'Agence Reuter, le gouvernement anglais aurait menacé l'émir d'Afghanistan de violentes représailles si ce dernier n'exécutait pas toutes les promesses faites à la suite du meurtre de quelques nationaux anglais.

Il se pourrait donc que les troupes anglaises fassent irruption sur le territoire d'Afghanistan.

Ah ! colonisation... Et dire que ces gens-là prétendent établir la civilisation sur le globe...

EN GRÈCE

Situation Gouvernementale

Les officiers de l'armée et de la flotte ont remis une résolution qui dit entre autres choses : « La dynastie devint la cause du désastre d'Asie-Mineure et crée l'abîme qui sépare les Hellènes. »

Enfin, la résolution proclame la déchéance de la dynastie.

Mieux vaut tard que jamais

Athènes, 18 décembre. — Devant la situation créée ces jours-ci, le roi et la reine ont décidé de partir immédiatement pour la Roumanie.

HONGRIE

La Réaction s'organise

Budapest, 18 décembre. — L'association des fascistes hongrois a été hier présidée par le député et ancien chef de la presse, M. Tiburce Eckhardt. Celui-ci a déclaré qu'il était nécessaire d'instituer une coopération des organisations nationalistes de tous les pays et il a annoncé qu'un premier congrès de l'Internationale Blanche se tiendrait bientôt à Budapest.

La réaction se fait de jour en jour plus forte à travers le monde. Il faut que les peuples lui opposent leur volonté libératrice.

INDES

Ils s'entretuent...

Allahabad, 18 décembre. — On connaît l'instinct de secte des Indous, instinct qui va jusqu'à la folie et n'hésite pas à verser le sang. C'est ainsi qu'au cours de la lutte entre la secte des Shias et celle des Sunnis, il y avait eu de nombreuses émeutes sanglantes. La Cour d'appel a condamné trois Shias à mort et vingt-huit autres à la déportation perpétuelle. D'autre part, quarante-six Sunnis sont condamnés à cinq ans d'emprisonnement cellulaire.

Quand donc ces hommes comprendront-ils toute la stupidité de leur conduite ? Quand donc conserveront-ils soigneusement leur énergie au lieu de l'user en pure perte à s'entretenir ?

ITALIE

La Répression à Rome

La police avait appris que des anarchistes avaient organisé une réunion à la Chambre du travail dans le but d'intensifier le mouvement anarchiste et de reprendre l'agitation en transposant l'action de la Chambre du travail sur le terrain antinational. La police a surpris la réunion et a arrêté 43 anarchistes qui ont été conduits à la prison Regina Celi.

D'autre part de nombreuses perquisitions ont été opérées chez des camarades libertaires.

Nous ne sommes pas dupes des sempiternes explications qui fournissent la pince italienne. Les camarades italiens sont arrêtés comme le sont les anarchistes de tous les pays, victimes du fascisme international. Nous ne tolérons pas que s'éternise un pareil état de choses.

(2) Feuilleton du *Libertaire* 17-12-23

Le Drapeau Noir

par Tony RÉVILLON

PROLOGUE

I

La barricade

— C'est le Parisien ! dit l'un d'eux. Il y a toujours un Parisien derrière une barricade.

La barricade répond au double besoin de Paris : se battre, et se battre pour une idée.

Les hommes dégagèrent et relevèrent le mourant. Ils le placèrent sur un brancard.

— Où le porter ?

— Chez lui.

Un apprenti tenait une torche.

— Marche en avant pour nous éclairer ! Le petit cortège se mit en route dans la direction des côtes.

II

Les orphelins

A mi-chemin des Capucins, où les fabriques abondent, et de la Croix-Rousse, où règnent les métiers, paraît à une île de pierre autour de laquelle quatre rues portent leurs courants humains, s'élève une immense maison.

La façade en est plate, comme toutes les façades des maisons occupées par des métiers. Sur la rue, au nord, où se trouve l'entrée principale, sept étages alignent leurs fenêtres à ras du mur, sans balcon, à travers lesquelles apparaissent des montants de bois blanc et des fils. Le visiteur

Mais oui...

Rome, 18 décembre. — La congrégation ante-préparatoire des rites pour la cause de la béatification des 32 religieuses guillotinées à Orange en juillet 1794, se réunit au palais Varatelli sous la présidence du cardinal Varatelli, doyen du Sacré Collège.

Ah ! tous ces gens qui vivent sur l'histoires et exploitent le passé !

Notons, en passant, que parmi les 355 lettres postulatoires figurant dans le dossier de la cause, il s'en trouve une écrite en langue provençale par Frédéric Mistral.

La Comédie continue

La missice russe de Gênes a fait l'objet d'une visite de la part de la police. Le représentant en ayant refusé l'entrée les policiers forcèrent la porte et fouillèrent le représentant lui-même, mais ne trouvèrent absolument rien.

PORTUGAL

Le Nouveau Ministère

Lisbonne, 18 décembre. — Le nouveau ministère est formé sous la présidence de M. Alvaro Castro, avec MM. Domingos Pereira, Pereira Bastos et l'amiral Pereira Nunes.

Et le peuple se contente de ces changements d'étiquette !

TURQUIE

Amnistie...

Angora, 18 décembre. — L'assemblée nationale a commencé la discussion de la loi sur l'amnistie générale. Le Parlement français ne s'est pas encore donné cette peine. Nous trouverons bien le moyen de l'imiter, comme on dit de façon violente et imagée, l'épée dans les reins.

Peut-être sera-t-il alors plus vite que nous en besogne.

LES DÉBATS (suite)

Germaine Berton. — Cette cocainomane fait ses confidences à un interne fils d'un fameux propagandiste d'Action française et aussiôt la voici embarquée pour l'*Action française* qui utilise sa déposition.

M. Torrès. — Le procès-verbal de cette histoire a été déposé par M. Réal del Sarte entre les mains de M. Devise, juge d'instruction de l'affaire Germaine Berton.

M. de Roux. — Cette femme nous prévient de nouveaux attentats. C'est pourquoi nous avons fait état de ses déclarations.

M. Torrès. — Nous n'aurions pas cru qu'avec son souci de recrutement aristocratique l'*Action française* aurait ainsi fait état des divagations d'une fille cocainomane. Et c'est M. Maurras, ce presque académicien, qui a pris au sérieux les rumeurs de cette détraquée !

Le président. — On a cherché à savoir si votre attentat n'avait pas eu lieu pour venger la mort du chansonnier Lauff.

Germaine. — Je reproche à l'*Action française* des crimes beaucoup plus graves : la mort de Jaurès, par exemple.

Le président. — Quoi qu'il en soit il résulte de l'enquête que vous avez agi seule et logique avec vous-même.

Germaine. — Oui, c'est bien cela.

Le président. — Depuis longtemps vous préférez l'action directe, le geste individuel. Dans une lettre à Raymond, à propos d'une bagarre, vous écrivez : « Nous nous sommes défendus et nous avons tapé dans le tas. »

Germaine. — Quand les agents prennent l'offensive, tout anarchiste croit de son devoir de se défendre. D'ailleurs, bien avant moi, Daudet avait préché la violence contre ses adversaires.

Le président. — En conséquence, l'accusation relève contre vous l'intention homicide et la prémeditation.

M. Campinchi soulève un incident

M. Campinchi. — Regrettez-vous de n'avoir pas tué Daudet ?

M. Torrès. — Je ne vous permetrai pas de poser cette question à ma cliente.

Germaine Berton. — Mais la question ne me gêne pas. Maître Campinchi, je serai aussi franche que vous.

M. Torrès. — Maître Campinchi, vous défendez aujourd'hui l'*Action française*, après avoir plaidé pour Fieschi contre Léon Daudet.

M. Campinchi. — Il n'y a pas de comparaison. Fieschi n'avait donné qu'un coup de canne.

M. Torrès. — On ne sait pas ce qui peut résulter d'un coup de canne. Fieschi a fait en petit ce que Germaine Berton a fait en grande.

M. Campinchi. — Est-ce que vous voulez faire durer quinze jours les débats ?

M. Torrès. — Ils s'éterniseraient si nous voulions faire défler toutes les victimes de l'*Action française*.

M. de Roux. — Dans une lettre à Gohary, lui annonçant votre brochure « *Le geste individuel à l'action collective* », vous lui dites : « Qu'en penses-tu ? Demande à Margot de te préciser l'activité à mener. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fascisme.

M. de Roux. — Quel fascisme ?

Germaine. — Celui mené par plusieurs journaux dont l'*Action française*.

Sur ce, M. de Roux part en une diatribe médiatique en « dénonçant le complot anarchiste contre l'*Action française*. »

Germaine. — Il s'agissait d'action contre le fasc

L'ACTION ET LA PENSÉE DES TRAVAILLEURS

CONTRE LA VIE CHÈRE

La Manifestation de Lundi

Cette démonstration fait dire pas mal de bêtises aux journaux. D'après le « Matin », elle a « complètement avorté » alors que ce journal indique un déploiement de forces policières se prolongeant dans un assez large rayon, avec tambours et clairons de la garde pour les sommations. Il annonce aussi des incidents rue de la Paix, rue Volney où le chef policier Guichard fut assez rudoyé ; 2.000 manifestants boulevard Haussmann, encore des manifestants à la gare du Nord, également rue du Louvre ; 77 arrestations, dont maintenues parmi lesquelles des camarades des P.T.T., des Hospitaliers, etc. Une manifestation qui cause tant de « tintouin » à la police n'est pas complètement avortée, quoi qu'en dise le journal de Buna-Varilla.

L'« Oeuvre » fait remarquer avec à propos que le gouvernement français a fait arrêter les policiers qui s'opposaient à la manifestation des séparatistes rhénans le 30 septembre dernier à Dusseldorf, mais notre gouvernement lâche ses poilus contre les paisibles fonctionnaires français qui réclament de quoi se nourrir un peu moins mal.

L'« Excelsior » indique une mobilisation formidable de forces policières : 1.500 agents, 1.000 gardes à pied, 500 à cheval, sans compter les bourgeois en col ou en rouflaquet.

L'« Humanité » ne rate aucune occasion de se servir d'une manifestation syndicale pour sa boutique politique.

C'est d'abord Marcel Cachin, très qualifié, qui fait le « chapeau » du compte rendu. Ce malheureux fonctionnaire qui cumule les honneurs de député avec ceux de directeur de l'« Humanité », parle des inconvénients de la vie chère avec une compétence particulière.

Puis à en croire la gazette moscovite, le P.C. a été acclamé par une colonie de manifestants qui remontait la rue Lafayolle. Les acclamations étaient si pressantes que pour contenir la foule, le citoyen Louis Seillier dut apparaître à une fenêtre.

Ce que l'« Humanité » ne dit pas, et on peut se demander pourquoi, c'est que la manifestation descendit le boulevard Magenta pour aller se masser devant la prison Saint-Lazare et donner de vigoureuses marques de sympathie et d'amitié à Germaine Bertin.

En somme, la démonstration contre la vie chère fut réussie, de l'avou même des journaux bourgeois.

UNION DES SYNDICATS OUVRIERS DE LA SEINE

Assemblée Générale des Commissions exécutives, des Comités Intersyndicaux

Les Comités intersyndicaux n'oublieront pas de convoquer pour ce soir, mercredi 19 décembre, à 21 heures précises, grande salle de l'Union des Syndicats de la Seine, tous les membres de leur commission exécutive pour entendre les explications qui seront fournies sur les propositions adoptées par la conférence des C.I. du 9 décembre.

Il est absolument indispensable que le maximum des militants des divers Comités intersyndicaux viennent assister à cette assemblée, car la réorganisation des C.I. qui est à l'ordre du jour du Congrès est une des questions de l'heure les plus importantes.

NOTE IMPORTANTE pour les Syndicats

Le bureau de l'Union des Syndicats de la Seine tient à la disposition des syndicats de qui ne les auraient pas encore reçus, quelques exemplaires du rapport moral et financier.

Ils sont également priés de transmettre leurs mandats directement au bureau de l'Union, avant le 29 décembre. La carte de délégué qui sera exigée au contrôle de l'entrée sera délivrée contre le dépôt de leurs mandats.

Le Bureau de l'Union

Dans les Métaux

A la Maison Livré-Olivier, à Levallois

Cette maison a licencié une partie du personnel ces temps derniers avec l'espoir de remplacer des camarades qui respectaient les 8 heures, et qui faisaient de la propagande syndicale dans la boîte. La direction pense trouver des éléments plus dociles (?) Nous le verrons bien !

Nous ferons le nécessaire pour que les nouveaux continuent le bon travail des anciens.

Le Bureau des Métaux

La nomination de la C.A. de la Bourse

Sur 210 syndicats inscrits disposant de 5.264 voix, 149 ont pris part au vote, exprimant 4.223 suffrages.

Il y a eu 958 suffrages blancs et nuls et la liste confédérée a été élue en entier avec une moyenne de 3.260 voix.

Ont été élus : Robes, Mauries, Salvy, Guibet, la citoyenne Berruelli, Chiron, Perdon Bazille, Jaccoud, Dannelly, Burger, Ducharry, Merma, Largentier, Morel.

On se rappelle que le bureau de l'Union Unitaire avait perdu le boussoule à cette occasion. Il reconnaît d'abord l'abstention,

puis ensuite le vote à bulletins blancs. On voit le résultat obtenu.

La C.A. est entièrement composée de confédérés alors qu'il aurait été possible d'y introduire des minoritaires, ce qui aurait été un commencement de travail en commun et la réalisation de l'unité.

Mais allez donc faire comprendre la logique aux moscoutraies !

Dividendes des Travailleurs

Rodez, 18 décembre. — Le nommé Maïre Huie, père de famille, garçon menuier au moulin de Castelpers (commune de Saint-Just-sur-Viaur), a été trouvé baignant dans une mare de sang.

Etant de garde la nuit, il avait été happé par une courroie de transmission.

Le patron a dû être inquiet, mais heureusement la machine est sauve. L'homme seul est atteint. La machine humaine coûte si peu et se remplace si facilement.

Saint-Etienne, 18 décembre. — Un ouvrier de vingt-sept ans — la retraite lui est venue tôt — est tombé du chantier où il travaillait dans une maison en réparation, rue Lavoisier. Il s'est tué. Mauvais échafaudage ? Vertige ? Mouvement malheureux ? Et qu'importe ! C'est le taux haïtuel sur la mort.

Pour l'amélioration matérielle de l'Ecole Pour la Protection de l'Enfant

Voici venir l'époque où les députés soudieux de leur réélection et les députés dérisoires de les remplacer vont protester de leur amour de la chose publique et de leur vif désir de travailler au développement de l'école laïque, cette fameuse pierre angulaire dont on parle souvent, mais à laquelle on ne songe pas assez. Nous voterions pour notre modeste part, signaler à l'opinion publique ce qui manque à l'école pour qu'elle réponde à la mission qui lui est confiée, pour que les enfants y trouvent et le matériel nécessaire à leur développement culturel et de l'hygiène et de la joie.

La Fédération des Membres de l'Enseignement laïc a ouvert une enquête sur l'état des locaux scolaires, enquête qui se poursuit et ne s'arrêtera que lorsque nous poserons un tableau exact, complet, des écoles françaises, mais dont les résultats déjà recueillis ont fait l'objet d'une brochure que nous allons diffuser largement.

Il serait souhaitable que tous ceux qui croient à la légende des palais scolaires qui sourient en lisant dans les manuels d'histoire la description des écoles de l'ancien régime de la Restauration ou de la Monarchie de Juillet, puissent lire cette brochure. Ils seraient effrayés du nombre d'écoles-taudis, d'écoles - cimetières encore existantes.

Qu'on nous permette quelques citations :

A Beuze-Cap-Sizun (Finistère), à l'école des garçons, la petite classe ne voit jamais le soleil. Les locaux sont dans un état lamentable. Les planchers ont des planches disjointes, les boiseries sont verrouillées.

De préau, pas d'eau, la cour est exigüe. Les classes ne sont jamais chauffées.

A Oison (Cher), l'école des garçons s'écrase, la pluie tombe dans le grenaier et pénètre dans la classe.

Au Pin, hameau de Badecon (Indre), l'école des garçons mériterait les coups de la poche. La couverture fait eau de toutes parts ; des fenêtres brisées laissent passer la pluie. Pendant les grandes pluies la salle de classe au sol imperméable se transforme en lac. Pas de cour, pas de préau, pas d'eau potable.

A Saint-Didier d'Allier (Haute-Loire), l'école mixte (une seule classe), n'a pas de cour, pas de préau, pas d'eau, pas de privés. Tout est vêtu, sale, triste, pas de lumière. Une classe-prison !

Ce ne sont là qu'exception, pourra-t-on penser. Qui on en juge par les renseignements généraux suivants :

Sur 2.500 écoles enquêtées :

545 classes ont un volume d'air au-dessous du minimum réglementaire ;

1.124 sont dépourvues de tout système de ventilation ;

Prèsque partout triomphe le poêle de fonte interdit.

200 marquent de cour.

420 sont sans préau, 674 ont une préau insuffisant, 370 un préau défectueux.

117 ne connaissent pas de privés, 627 ont des privés défectueux.

Dans plus de 1.000 écoles le service de balayage est assuré bénévolement par les matières et les élèves.

121 n'ont pas d'eau, 1.276 ne possèdent aucun appareil de lavage.

72 ne sont éclairées que par une seule fenêtre, 289 ont un éclairage insuffisant.

A ceux qui seraient tentés de nous accuser d'avoir sévèrement exagéré, d'avoir produit que les faits pouvant éclairer notre vérité, nous ne pourrions mieux répondre qu'en citant les passages les plus marquants des rapports annuels (1922) adressés aux préfets par les inspecteurs d'Académie sur la situation de l'école dans leurs départements respectifs.

« Je serai prochainement obligé de fermer les écoles trop insalubres. » (Dordogne.)

« Des classes se trouvent installées dans de vieilles cuisines, sombres, étroites, malaises. Des carreaux sont remplacés par des cartons. Les fenêtres sont si verrouillées qu'on a peur d'y toucher. » (Hérault.)

« Il y a dans les bâtiments loués des insuffisances scandaleuses et l'on peut dresser la liste honteuse des localités où les municipalités se désintéressent totalement de la santé des matières et des enfants. (Ariège.)

« Des salles de classe sont d'une malpropreté repoussante et d'un inconfort prodigieux. » (Jura.)

« La plupart de nos écoles sont des taudis que nous devrions interdire si nous étions en mesure de faire respecter les lois de l'hygiène ou, plus simplement, les prescriptions légales. » (Lot.)

Et dans ces taudis il y a souvent pleine d'élèves, insuffisance scandaleuse de matériel. Nous en reparlerons.

La Fédération de l'Enseignement.

Pour répondre à la "Vie Ouvrière"

Pour éclairer nos amis de la minorité, qui semblent parfois craindre l'influence que des anarchistes pourraient avoir dans les syndicats, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous leurs yeux la traduction du leader, parue dans Solidaridad Obrera, le gran quotidien syndicaliste de Barcelone, organe officiel de la Confédération Nationale du Travail espagnole.

Que la minorité médite ces lignes. Et le jour où chacun — puisque tout le monde pense que nous avons raison — osera prendre carrément la position prise par les syndicalistes d'Espagne, la classe ouvrière reprendra confiance et le règne des syndicats politiciens touchera à sa fin.

Voici cet article :

LES IDEES, AVANT TOUT

Nous sommes ennemis des termes moyens, du confusionalisme, des amalgames.

Pour ces raisons mêmes, nous sommes partisans de la clarté, décidés à suivre une ligne droite ; nous exposerons sans réticence notre conception de l'organisation.

Nous nous considérons anarchistes. Pourquoi le cacher ? Nous avons dépensé nos efforts pour mettre debout une solide organisation ouvrière, et nous avons fait notre possible pour imprégner cette organisation de l'idéal qui détermine notre conduite.

Une série de faits nous ont démontré que nos idées sont les meilleures et nous croyons pouvoir dire que « la masse » — comme d'aucuns la désignent — partage notre opinion en matière d'organisation.

Est-il nécessaire de démontrer que certaines affirmations lancées contre les anarchistes, en ce qui concerne leur rôle dans les syndicats, sont fausses et calomnieuses ?

Ne voit-on pas que les qualificatifs de sectaires et de dogmatiques qu'on nous attribue chaque jour est une véritable injure ?

Est-ce du sectarisme ou du dogmatisme que de soutenir que la classe ouvrière doit lutter pour conquérir des améliorations morales et matérielles et qu'elle doit se fortifier et se préparer à remplacer le capitalisme et l'Etat dans un temps prochain ?

Est-ce du sectarisme que de propager parmi les travailleurs l'idée d'un monde sans oppresseurs ni oppresseurs, dans lequel le libre arbitre et le bien-être de chacun et de tous seront une réalité ?

Est-ce une hérésie que de soutenir le programme de l'A.I.T. qui, par son action, prépare l'avènement du communisme anarchiste ?

Est-ce cette hérésie qui a provoqué l'actuelle décomposition des forces prolétariennes ?

Est-ce la funeste action des anarchistes qui a provoqué la grande série d'échecs essuyés par les forces syndicales depuis quelques années ?

Il faut que ceux qui affirment de semblables choses aient le courage de prouver leurs affirmations.

Nous ne nierons pas que certains qui se sont ou intitulent encore anarchistes ont une part de responsabilité dans certaines défaites ouvrières.

Mais la grande majorité des anarchistes militants dans les organisations ouvrières ne saurait accepter le qualificatif de perturbateur ou être tenus pour responsables du marasme actuel.

Mieux, les anarchistes, en tant qu'hommes d'idées ayant conscience de la responsabilité qui leur incombe, du fait qu'ils militent dans les organisations ouvrières, pourront démontrer, sans que nul puisse les démentir, que les erreurs, le confusionnisme et même le sectarisme, qui a tant causé de mal au syndicalisme, n'ont pu se produire que par l'éloignement, forcé ou volontaire, des syndicats des camarades anarchistes.

Ainsi donc, nous pouvons affirmer que si des erreurs, des déviations se sont produites, s'il y eut des échecs, tout cela n'est point imputable à l'action des anarchistes un moment disparus du champ d'action, mais à ceux qui profitèrent d'une situation particulière pour s'emparer des postes que les anarchistes détenaient.

Lorsque les anarchistes se donnèrent entièrement au mouvement syndical, les organisations furent puissantes et avaient une valeur positive parce que animées par un idéal.

Jetez sur l'œuvre réalisée un coup d'œil et vous verrez que le travail accompli, lorsque les anarchistes dirigeaient le mouvement, est de beaucoup le plus fécond, le plus efficace.

Ce qui signifie que l'organisation défendue par les anarchistes et nourrie par leur idéal donne à la classe ouvrière une grande garantie de libération totale.

Si les syndicats doivent avoir un idéal, — et c'est le désir de tous — cet idéal doit être l'anarchie.

Dans le cas contraire, quel est l'idéal qui doit les animer ?

Qu'une fois pour toutes on nous l'explique franchement !

LA "BATAILLE SYNDICALISTE"

La minorité syndicaliste révolutionnaire attire l'attention de tous les camarades sur la nécessité qu'il y a pour les syndicalistes d'aider à vivre la « Bataille Syndicaliste ».

Organne hebdomadaire, elle sera notre organe d'étude, notre ralliement.

Elle manque de ressources. Trouvez-lui en si vous voulez qu'elle paraisse régulièrement.

1.) Faites-lui des abonnements (6 fr. pour 26 numéros ; 12 fr. pour 52).

2.) Demandez à faire partie des « Amis de la Bataille » (10 fr. par mois). On peut assurer ce versement entre deux camarades.

3.) Assurez la vente au numéro.

4.) Faites des souscriptions.

Mais fournissez-lui des ressources, si vraiment, vous voulez qu'elle vive et serve la cause syndicaliste révolutionnaire.

Adresssez les fonds à Saroléa, 11, rue Petit, Paris (10^e) ; les articles à Chevalier Lucien, 71, boulevard de la Villette, Paris (10^e).

Les secrétaires de syndicats minoritaires ont reçu et recevront dix numéros à vendre. Nous leur demandons de bien vouloir s'en occuper et nous retourner les fonds.